REPUBLIQUE DU BENIN
-*-*-*-*-*-*-*-*-*-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-*-*-*-*-*-

DECRET N° 2003-359 DU 16 SEPTEMBRE 2003
Chargeant Madame **Rafiatou KARIMOU,**
Ministre des Enseignements Primaire et
Secondaire de l'intérim de Monsieur
Kémoko Osséni BAGNAN, Ministre de
l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;

VU le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1er : Pour compter du mercredi 17 au dimanche 21 Septembre 2003, Madame **Rafiatou KARIMOU**, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire est chargée de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pendant l'absence de Monsieur **Kémoko Osséni BAGNAN.**

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 septembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MESRS 4 MEPS 4 autres Ministères 20 Départements 6 SGG 4 JORB 1.